



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Quartiers en renouvellement urbain

Question au Gouvernement n° 1321

Texte de la question

QUARTIERS EN RENOUVELLEMENT URBAIN

Mme la présidente . La parole est à M. Stéphane Hablot.

M. Stéphane Hablot . Monsieur le premier ministre, vous avez été maire de Vernon ; pourtant, ayant comme nous tous le devoir de ne pas opposer les campagnes et les villes, vous connaissez bien le sujet des quartiers en renouvellement urbain, où vivent des millions de nos compatriotes. Depuis 2003, des centaines de communes ont transformé leur visage ; l'Agence nationale pour la rénovation urbaine a aidé la République à reprendre ses droits. Mais un territoire qui se relève peut vite s'écrouler de nouveau. L'action n'a aucun sens lorsqu'elle n'est pas inscrite dans la continuité. Les zones de non-droit reviennent comme un boomerang ; imaginez des centres-villes réduits à des centres commerciaux en faillite, venez sur place voir revenir l'insécurité, les trafics, les phénomènes de communautarisme que nous avons réussi à endiguer.

Cela se passe à Marseille, en Seine-Saint-Denis, dans les territoires d'outre-mer, dans le quartier des Aubiers à Bordeaux ou encore au centre commercial Les Nations à Vandœuvre-lès-Nancy. C'est maintenant que l'Assemblée nationale doit statuer, qu'une loi doit être construite, débattue et votée. Les investisseurs et les collectivités locales sont prêts. Et vous ? Êtes-vous prêt à travailler avec nous, à vous engager sur un calendrier, à donner suite pour rassurer les maires et répondre à leurs besoins immédiats ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC ainsi que sur quelques bancs des groupes EcoS et GDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de la ville et du logement.

M. Vincent Jeanbrun, ministre de la ville et du logement . Je vous remercie d'avoir rappelé l'importance du programme de rénovation urbaine, cher à tant d'élus et qui a transformé des vies. En transformant nos villes, en les aménageant, cette politique publique, vous l'avez très justement dit, a replanté le drapeau de la République dans des quartiers qui s'en étaient éloignés. Il importe donc que nous continuions à accompagner ce dispositif.

Dès l'élaboration du budget, nous nous sommes fixés pour ambition de donner plus de souplesse au nouveau programme national de renouvellement urbain. Nous avons souhaité le prolonger jusqu'en 2027 et lui consacrer une dotation significative de l'État, de sorte que les programmes engagés puissent être dûment terminés.

Vous nous interrogez quant à l'avenir de ce programme. C'est une question très pertinente. Ma prédécesseure Valérie Létard, que je salue, se l'est posée. Elle a chargé M. Van de Maele, premier directeur général de l'Anru à la création de cette agence par Jean-Louis Borloo, de rédiger un rapport relatif à l'avenir des programmes de rénovation urbaine. Nous attendons sous peu la remise de ce document, qui ne manquera pas d'éclairer l'Assemblée nationale. Nous pourrions ensuite travailler ensemble à construire l'avenir de la rénovation urbaine. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR. – M. Philippe Brun applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Stéphane Hablot.

M. Stéphane Hablot . Après avoir fini de parler, j'ai entendu un député du groupe La France insoumise dire qu'il ne comprenait pas ma question. Allez sur le terrain : dans de nombreuses villes, vous verrez des centres-villes qui s'écroulent. Ils ont besoin de l'aide et de l'accompagnement de l'État, de réponses concernant l'Anru 2 et le futur Anru 3. Nous devons travailler ensemble à améliorer la mixité sociale, la mixité fonctionnelle et le vivre-ensemble pour éviter le retour de zones de non-droit et la ghettoïsation de ces quartiers. *(M. Ugo Bernalicis s'exclame, tourné vers l'orateur.)*

Mme la présidente . Merci, cher collègue.

M. Stéphane Hablot . Attendez deux secondes ! *(L'orateur se tourne vers les bancs du groupe LFI-NFP.)* Vous ne pouvez pas dire « C'est ça ! » J'ai longtemps été maire : je peux vous dire qu'on ne s'amuse pas à dire « C'est ça ! »

Mme la présidente . Merci de ne pas interpeller les autres parlementaires : vous devez répondre au ministre, pas à vos collègues. N'interpellez pas non plus la présidente de l'Assemblée nationale en lui demandant d'attendre deux secondes ; je vous prie d'être un peu plus courtois ! *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR, DR et HOR. – M. Jimmy Pahun applaudit également. – M. Stéphane Hablot quitte l'hémicycle en échangeant vivement avec M. Ugo Bernalicis.)*

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Hablot](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1321

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : Ville et Logement

Ministère attributaire : Ville et Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 février 2026